

Grogne aux impôts de Bastia contre 13 suppressions de postes

Hier matin, le comité technique local a été boycotté. A l'appel de l'intersyndicale, des dizaines de fonctionnaires ont manifesté leurs craintes et dénoncé "un démantèlement des services"

En 2018, ce sont treize nouveaux postes qui sont appelés à disparaître des effectifs départementaux des impôts. A cela viennent s'ajouter des spécialisations qui valent "de nouvelles suppressions", des réorganisations jugées "contradictoires". Et dans ce brouillard administratif vient s'ajouter une "situation professionnelle tendue".

"Il faut parfois attendre 40 jours pour avoir un rendez-vous !" Le cadre est posé. Au sein de la DGFIP de Haute-Corse, les désaccords sont marqués. Les inquiétudes manifestes. Les syndicats ont alors décidé hier matin de boycotter le comité technique local.

Le "ça suffit" des fonctionnaires !

Sur les portes de la direction départementale des finances publiques de Haute-Corse, des bannières syndicales ont été accrochées en signe d'heure d'information syndicale (HMI). Et ils étaient des dizaines, attachés à plusieurs trésoreries ou services, à se retrouver



Plusieurs dizaines d'agents des finances rassemblés hier matin à Bastia.

/PHOTO CHRISTIAN BUFFA

dans les locaux bastiais. Tous ont pris place dans la salle de réunion.

Entre les mains, ils tiennent ce tract, signé par l'intersyndicale (CGT, solidaires finances publiques et FO). "Si on ne réagit pas, la direction départementale vit ses dernières heures", a lancé Jean-Pierre Battestini, au

nom de la CGT. On rappelle qu'en dix ans, les effectifs sont passés de 450 à 274 personnes. "Ça suffit", lancent-ils. L'affaiblissement de leur structure va de pair avec le service rendu aux usagers. "Des mécanismes de pénalités automatiques et scandaleuses se multiplient et frappent les contribuables."

Le sursaut des maires pour stopper le transfert ?

Acte II de la grogne : le transfert vers Avignon du service régional des produits divers qui gère notamment le recouvrement des taxes d'aménagement au profit des collectivités locales. "Avec la délocalisa-

tion, ce sont des millions d'euros qui vont se perdre." Un argument qu'ils entendent mettre en exergue pour mobiliser les maires. Un courrier leur a déjà été envoyé pour les sensibiliser à une problématique qui les concernera par ricochet, selon les syndicats.

Acte III : la non prise en compte des spécificités fiscales et foncières insulaires. Gilles Gassman et Antoine Renucci (Solidaires finances publiques et FO) donnent lecture de la loi montagne pour faire entendre la nécessité et le "devoir" du maintien de certains services. Et ce, même en milieu rural. Quelques marches plus bas, se tenait la direction de la DGFIP. "Je ne peux que partager leurs craintes lorsqu'il est question de suppression d'emploi", a expliqué Marie-Hélène Boveri, la directrice départementale qui, par la suite, s'est rendue dans la salle de réunion pour ouvrir le dialogue avec les fonctionnaires et les instances syndicales.

Au niveau national, 1 600 suppressions de postes seraient programmées dans cette administration.

JULIE QUILICI-ORLANDI